

Le premier rapport sanitaire national sur le cancer met en lumière le risque de second cancer primaire

Les personnes qui ont surmonté un cancer courent un risque accru de développer une nouvelle tumeur. Ce constat a des conséquences sur la prise en charge du cancer en Suisse. Dans le rapport sanitaire national sur le cancer, l'Organe national d'enregistrement du cancer (ONEC) et le Registre national du cancer de l'enfant (RCdE) présentent aujourd'hui pour la première fois les résultats correspondants. Parallèlement, l'Office fédéral de la statistique (OFS) publie les nouveaux chiffres de la statistique nationale sur le cancer.

Le nombre de personnes vivant avec ou après un cancer ne cesse d'augmenter en Suisse. D'une part, en raison du vieillissement et de l'accroissement de la population, de plus en plus de personnes sont atteintes d'un cancer. D'autre part, la survie a augmenté grâce aux progrès de la médecine. Dans ce contexte, il est important d'en savoir plus sur le risque de développer une autre tumeur. Le sujet est particulièrement pertinent pour les personnes qui reçoivent un premier diagnostic de cancer à un jeune âge.

Les secondes tumeurs sont de nouveaux cancers indépendants qui se distinguent des récurrences et des métastases d'une tumeur précédemment diagnostiquée.

Pour le rapport sanitaire, l'ONEC, géré par la fondation Institut national pour l'épidémiologie et l'enregistrement du cancer (NICER), et le RCdE, géré par l'Institut de médecine sociale et préventive (ISPM) de l'Université de Berne, ont utilisé des données sur les cancers provenant des registres des tumeurs cantonaux et du Registre national du cancer de l'enfant.

Les personnes atteintes d'un cancer ont un risque accru de développer une nouvelle tumeur

De 1990 à 2019 - une période d'observation de 30 ans - les registres des tumeurs suisses ont recensé 551 887 premières tumeurs et 46 348 secondes tumeurs - soit 5341 cas de seconde tumeur de plus que ce à quoi on aurait pu s'attendre en raison du risque général de cancer. Tous groupes d'âge confondus, le risque de développer une seconde tumeur après un premier diagnostic était supérieur de 13 % à celui des personnes n'ayant pas eu de cancer auparavant.

Le risque de seconde tumeur primaire dépend de différents facteurs

Des facteurs tels que l'âge au moment de la première maladie, le temps écoulé depuis le diagnostic de la première tumeur, le type et le traitement de la première tumeur ont une influence décisive sur le risque de seconde tumeur.

Ainsi, les personnes ayant eu un cancer pendant l'enfance (0-14 ans) avaient six fois plus de risque de développer une seconde tumeur. Les personnes diagnostiquées pour la première fois à l'âge de jeune adulte (15-39 ans) présentaient un risque deux fois plus élevé et celles diagnostiquées pour la première fois à l'âge adulte plus avancé (à partir de 40 ans) un risque accru de 12 %. De plus, le risque de développer une seconde tumeur restait élevé pendant des décennies après le premier diagnostic.

Le rapport montre en outre qu'après des tumeurs liées au tabagisme ou à la consommation d'alcool, le risque d'une seconde tumeur est particulièrement élevé. Et différentes méthodes de traitement de la première tumeur ont une influence plus ou moins importante sur le risque de seconde tumeur.

Recommandations pour l'avenir

Les chiffres relatifs aux secondes tumeurs en Suisse sont importants pour la politique de santé : Ils constituent la base du développement de stratégies de prévention, de traitement et de suivi efficaces et adaptées aux besoins. Sur la base des évaluations présentées, différentes mesures s'imposent pour réduire autant que possible les secondes tumeurs en Suisse et améliorer leur détection précoce.

Un projet commun de:



Nationale Krebsregistrierungsstelle
Organe national d'enregistrement du cancer
Servizio nazionale di registrazione dei tumori
National Agency for Cancer Registration



Kinderkrebsregister
Registre du cancer de l'enfant
Registro dei tumori pediatrici
Childhood Cancer Registry

Sur mandat de la Confédération
et en coopération avec des spécialistes
du cancer

Les résultats du rapport soutiennent par exemple le renforcement des mesures de prévention dans le domaine de la consommation d'alcool et de tabac recommandé dans la Stratégie Prévention des maladies non transmissibles de la Confédération (stratégie MNT). Elles sont pertinentes non seulement pour la réduction du risque de première tumeur, mais aussi pour la réduction du risque de seconde tumeur.

Les auteurs recommandent en outre de faire progresser efficacement la numérisation dans le secteur de la santé, afin que toutes les informations pertinentes sur les antécédents médicaux soient disponibles en permanence et à tout moment pour les patients concernés et les médecins chargés du suivi.

Le risque pour une personne de développer un nouveau cancer dépend de nombreux facteurs. C'est pourquoi les personnes atteintes d'un cancer ont besoin d'une bonne évaluation des risques et d'un plan de suivi individuel après la fin du traitement d'une première tumeur.

D'autres projets de recherche visant à mieux comprendre l'influence d'un traitement anticancéreux et d'autres facteurs de risque sur le risque de seconde tumeur, ainsi que des études portant sur une période d'observation encore plus longue, peuvent fournir des connaissances approfondies et supplémentaires sur le risque de seconde tumeur primaire.

En savoir plus

Le rapport sanitaire complet sur le cancer en 2024 peut être consulté en cliquant sur le lien suivant :

<https://nkrs.ch/fr/statistiques-et-rapports/rapports-sanitaires>

<https://www.registretumeursenfants.ch/statistiques-et-rapports/rapports-sur-la-sante/>

Contact pour les demandes des médias

Dr. med Katharina Staehelin, MPH Directrice de l'Organe national d'enregistrement du cancer (ONEC) media@nkrs.ch Tél +41 44 634 53 73	Prof. Dr med Claudia Kühni, FMH, MSc Responsable du Registre du cancer de l'enfant (RCdE) kikr.ispm@unibe.ch Tél +41 62 684 35 07
---	--

Plus d'informations sur le cancer

- Chiffres actualisés sur le cancer en Suisse - Office fédéral de la statistique : [Généralités sur le cancer](#)
- Comment fonctionne l'enregistrement du cancer en Suisse : www.enregistrement-du-cancer.ch
- Organe national d'enregistrement du cancer (ONEC) : www.onec.ch
- Registre du cancer de l'enfant (RCdE) : www.registretumeursenfants.ch

L'enregistrement du cancer fournit des données importantes pour les évaluations de la population sur les cancers en Suisse. L'Organe national d'enregistrement du cancer (ONEC) et le Registre national du cancer de l'enfant (RCdE) sont chargés par la Confédération de surveiller les cancers en Suisse et d'en rendre compte. L'ONEC et le RCdE mettent régulièrement à disposition sur leur site Internet des résultats statistiques actualisés sur les cancers chez les adultes et les enfants et adolescents. Ils transmettent également les données à l'Office fédéral de la statistique pour le rapport national.

Le présent rapport sanitaire sur le cancer est publié dans le contexte de la loi fédérale sur l'enregistrement des maladies oncologiques (LEMO), qui est entrée en vigueur en 2020. Le rapport sanitaire sur le cancer complète les autres publications et a pour objectif d'approfondir des thèmes spécifiques et des questions actuelles de politique de santé concernant les événements liés au cancer. Le rapport sanitaire déduit de ses résultats des recommandations pour la politique, la recherche et la pratique clinique. Il est publié tous les trois ans.

Un projet commun de:



Sur mandat de la Confédération
et en coopération avec des spécialistes
du cancer